

ADMISSIBILITÉ

Tous les élèves inscrits en 1^{re} et 2^e secondaires peuvent poser leur candidature au programme Sports-Arts-Études, enrichissement musical.

Tous les élèves inscrits en 3^e, 4^e et 5^e secondaires doivent avoir réussi au moins 1 année en option musique (harmonie ou guitare), selon le cas.

Les candidats retenus à la suite de l'étude de leur dossier seront avisés à l'été.

TU VEUX FAIRE DE LA MUSIQUE ? ... TU VEUX LE FAIRE AVEC DES AMIS ? ...
L'école du Mistral a pensé à toi.

Pour information : Madame Noëlline Banville / Monsieur Berthier Francoeur
Pour inscription : Madame Jennifer Paradis
418 775-7206, poste 2520

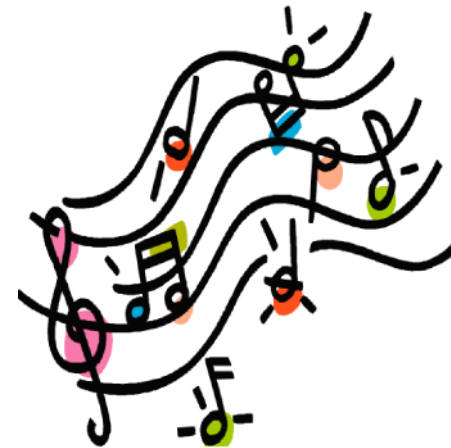
OUVERTURE DE LA DISCIPLINE

Seul un nombre suffisant d'inscriptions permet l'organisation et le maintien d'un Programme d'enrichissement musical.



254, avenue Ross
Mont-Joli (Québec G5H 3M4)

LE PROGRAMME SPORTS-ARTS-ÉTUDES HARMONIE/GUITARE



**Différent !
Stimulant !**

Depuis 17 ans, l'école du Mistral offre un programme d'enrichissement musical qui se divise en 2 volets, soit la guitare ou l'harmonie.

Le programme de musique permet à l'école de t'offrir un milieu stimulant, dynamisant qui t'amène à développer au maximum tous tes talents.

Un enrichissement musical...pour toi !

OBJECTIFS VISÉS

- Permettre aux élèves d'enrichir leur formation par un apprentissage musical des plus varié et adéquat pendant leur secondaire.
- Favoriser le développement de compétences diverses (relations humaines, collaboration, travail d'équipe, etc.) lors des spectacles, voyages, ateliers, etc.
- Augmenter la motivation scolaire et le sentiment d'appartenance à leur école auprès d'élèves en difficulté.
- Fournir à l'élève l'occasion de s'exprimer et de communiquer par la musique.



TYPES DE COURS

- Cours théoriques
- Apprentissage de l'instrument
- Sectionnelles
- Pratique individuelle
- Cours avec spécialistes
- Grands ou petits ensembles



ACTIVITÉS PRIVILÉGIÉES

- Concerts ou manifestations à l'intérieur de l'école.
- Concerts ou manifestations à l'extérieur de l'école.
- Journées intensives, camp musical, compétitions dans diverses villes du Québec et en Amérique du Nord, etc.

CADRE OPÉRATIONNEL

- Chaque semaine, l'école offre, de la 1^{re} à la 5^e secondaire, plus de 3 heures de musique intégrées à l'horaire de l'élève.
- Quelques répétitions supplémentaires sont ajoutées à l'horaire le midi et/ou après l'école de façon occasionnelle.

INSTRUMENTS OFFERTS

- **CUIVRES :** Trompette, cor, trombone, tuba, euphonium
- **BOIS :** Hautbois, flûte traversière, basson, clarinette, saxophone
- **PERCUSSIONS :** Caisse claire, grosse caisse, claviers, timbales
- **GUITARES :** Guitare classique, électrique, guitare basse

- Tout en respectant les programmes d'étude réguliers, l'école Du Mistral peut aménager sa maquette de cours en fonction des orientations qui intéressent les élèves.

LE COÛT

Les frais d'inscription sont de 265\$ pour l'année 2015-2016 si l'élève possède son instrument et 340 \$ s'il ne possède pas son instrument.

Un rabais de 15 \$ sera appliqué à chaque enfant d'une même famille inscrit en enrichissement musical.